

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****Mandature 2022-2026****DÉLIBÉRATION N° 2022/11****ASSEMBLEE GENERALE  
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE METROPOLE DE BOURGOGNE  
DU MERCREDI 25 MAI 2022****APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX :  
BUDGET EXECUTE ET COMPTES ANNUELS 2021  
DE LA CCI COTE-D'OR DIJON METROPOLE  
(Sous la Présidence de M. Pascal GAUTHERON)**

L'an deux mille vingt deux, le 25 mai, s'est tenue, la deuxième Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropole de Bourgogne, pour la mandature 2022/2026, sous la Présidence de Pascal GAUTHERON, en présence de Madame Anne COSTE DE CHAMPERON, Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales de Bourgogne Franche-Comté, représentant Monsieur Fabien SUDRY, Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte d'Or.

- Nombre total de Membres Titulaires élus de la CCI Métropole de Bourgogne = 50
- Nombre total de Membres Titulaires élus en exercice = 50
- Nombre total de Membres Titulaires élus présents et ayant participé au vote = 30
- Quorum = 26 - Le quorum était atteint.
- Majorité absolue des votants = 16

**Membres Titulaires présents et ayant participé au vote :**

- Pascal GAUTHERON, Président – Francis PENNEQUIN, Vice-Président – Mansour ZOBEBI, Vice-Président – Bruno DORMOY, Trésorier – Vera BAEKE, Trésorière Adjointe – Stéphanie BOMPAS, Secrétaire – Philippe ROUBALLAY, Président de la Délégation de Saône-et-Loire et membre du Bureau – Thérèse PISTOIA, membre du Bureau – Emmanuel AMPAUD, membre du Bureau.
- Thierry BEZEUX – Sandrine BRATIGNY – Chantal CLERC – Pascal DENIS – Anne-Lise FRESARD – Pascal GIRARDOT – Charlène GORZEGNO BAGOT – Patrick GRANDAY – Youcef HAMOUDI – Nathalie HOEL – Vanessa LE MESNIL – Vincent LONGUEVILLE – Emilie MARTIN – Clémence MOSET – François PARRY – Benoit PHILIPPE – Denis REGNAULT – Christophe ROCARD – Karine SAVINA – Claire TELHA – Alain THOUVENOT.

**Membres Titulaires excusés :**

- Edouard CHOPLAIN, Secrétaire-Adjoint.
- Jean-Philippe ANCIAUX – Thierry ANDRE – Estelle BRUNAUD – Thierry BUATOIS – Fanny CHEVILLOT PRENEY – Bernadette DE SAINT JEAN – Marc DESARMENIEN – Davy DONATONI – Agnès HUE – Corinne JOURDAIN GROS – Céline LACOUR – Julie LORRAIN – Camille MICHELIN TOITOT – Stéphane MONTOUT – Pierre PETITJEAN – Dominique POURCELLY – Michaël RENAUD – Carole THUEL – Pauline ZACHARIE.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Le montant du budget exécuté 2021 de la CCI Côte-d'Or Dijon Métropole s'élève à 12 028 679 €, le résultat de fonctionnement se traduit par un bénéfice de 2 510 185 €. Le résultat budgétaire est excédentaire de 1 111 924 €. Le montant du bilan s'élève à 31 128 912 €.

Les montants de chaque service budgétaire et les comptes annuels figurent dans le livret « Comptes sociaux et comptes consolidés 2021 » envoyé avant l'Assemblée Générale du 25 mai 2022.

Les explications concernant ces montants sont données lors de l'Assemblée Générale.

Le budget exécuté et les compte annuels ont été présentés lors du Bureau qui s'est tenu le 27 avril 2022, lequel a émis un avis favorable et soumis à l'examen de la Commission des Finances le 18 mai 2022.

A l'issue de ses contrôles, le Commissaire aux Comptes, la société EXCO SOCODEC, a validé les comptes annuels de la CCI et présenté son rapport annuel, lors de l'Assemblée Générale.

**A l'issue de cet exposé, l'Assemblée adopte, à l'unanimité des Membres Titulaires présents, la délibération suivante :**

## DÉLIBÉRATION

**CONSIDÉRANT** les montants des budgets exécutés des services budgétaires (Service Général – Service Formation – Service Aménagement – Service Divers) et des comptes annuels 2021 de la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte-d'Or Dijon Métropole,

**CONSIDÉRANT** les explications fournies à l'appui de ces budgets exécutés et comptes annuels,

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du Bureau réuni le 27 avril 2022,

**CONSIDÉRANT** l'examen de la Commission des Finances réunie le 18 mai 2022,

**CONSIDÉRANT** le rapport du Commissaire aux Comptes,

## LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE METROPOLE DE BOURGOGNE

- **APPROUVE** les budgets exécutés des services budgétaires (Service Général – Service Formation – Service Aménagement – Service Divers) et les comptes annuels 2021 de la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte-d'Or Dijon Métropole,
- **MANDATE** son Président pour transmettre ces comptes annuels et budgets exécutés au Préfet de la Côte-d'Or pour approbation et aux différentes autorités concernées.

Fait à Dijon, le 25 mai 2022  
Pour copie conforme

Le Président,



Pascal GAUTHERON



La Secrétaire,



Stéphanie BOMPAS